



RÉUNION DES COMMISSIONS FOOTBALL FÉMININ 16 ET 17 ET DES CLUBS SENIORES FÉMININES POLE 16 17

Samedi 21 Janvier 2023 à 10h00 à COGNAC

Présents :

Commission Football Féminin 17: Mrs Eric CORNIER, Olivier LAROCHE, Bernard BALAGEAS.

Commission Football Féminin 16 : Mr Claude FORT.

Clubs présents : FC LEOVILLE, FCCL, USCC, AS LA BAIE, ES LA ROCHELLE, EFCVC St CESAIRE, FCS JONZAC, St PALAIS SPORT, CR MANSLE, US AIGREFEUILLE (visio), ST GEORGES DES COTEAUX (visio)

Excusé : US SAUJON.

Le but de la réunion est de réunir les clubs SENIORES FEMININES participant aux championnats SENIORES à 8 et à 11 du pôle Charente – Charente Maritime après la 1ere phase pour avoir leur ressenti, présenter la 2eme phase, et commencer à préparer la saison 2023 2024.

Mr Éric CORNIER souhaite la bienvenue aux clubs présents, malgré les conditions de circulation difficiles. Il donne la parole à Mr Sam RENAUD, Président de UA COGNAC, grâce à qui le prêt du club house a été possible pour organiser cette réunion.

Mr Sam RENAUD fait part de sa satisfaction d'accueillir dans son club les clubs féminins du pôle Charente – Charente Maritime, et leur souhaite une bonne réunion.

Mr Éric CORNIER donne la parole à Mr Claude Fort, du district 16, qui explique la nouvelle organisation de la Commission Féminine 16 suite aux problèmes de santé de Mr Thierry GOBRY qui ne lui permettent pas actuellement de poursuivre ses activités.

Mr Claude FORT le remplace comme Animateur de cette commission, et sera responsable de la gestion des championnats SENIORES FEMININES à 8 et à 11.

Il collaborera avec Mr Olivier LAROCHE de la Commission Football FEMININ du 17.

Les personnes présentes souhaitent un prompt rétablissement à Mr Thierry GOBRY.

Un mail sera adressé aux clubs participants aux championnats pour leur faire part des personnes à contacter, et de ne pas contacter Mr Thierry GOBRY pour l'instant.

Mr Olivier LAROCHE fait le point sur les championnats avec les clubs sur l'organisation, la présence d'arbitres aux matchs, l'ambiance générale, les reports de matchs.

Il donne ensuite la parole aux clubs qui font part de la bonne organisation, et surtout du fait d'un championnat très intéressant à 11 avec matchs aller/retour sur toute la saison. Pour le championnat à 8, l'organisation avec 2 phases géographique, puis par niveau les satisfait également, malgré des déplacements plus lointains en 2eme phase. Les clubs souhaitent la même organisation pour la saison 2023 2024.



Pour la prochaine saison 2023 2024, les commissions veilleront à ce que les clubs aient suffisamment de licenciées pour pouvoir s'engager et commencer le championnat, en évitant ainsi des forfaits généraux dès le début, ce qui provoque des exempts à chaque journée. Pour cette saison, cela aurait permis de gagner 4 journées, et d'organiser des coupes.

A ce propos, les commissions souhaitent que les clubs renouvellent les licences dès le début de la nouvelle saison (1er juin), ce qui est possible en utilisant le système de dématérialisation en place. Cela évitera le report de matchs dès la 1ere journée pour des licences non à jour.

La commission gestionnaire du 16, en collaboration avec celle du 17, va étudier la possibilité de faire jouer les clubs exempts dans chaque journée dès que possible, ainsi que les matchs en retard, avec une priorité sur les matchs pour les clubs qui peuvent accéder en Régionale 2 (date limite fixée par LFNA).

Pour le championnat à 8, dans la poule C, suite à des forfaits, Mr Claude Fort va essayer de reprogrammer des matchs aller/retour comme dans les autres poules afin qu'il y ait plus de matchs.

Les commissions souhaitent un plus grand nombre d'équipes à 11, cependant le nombre d'équipes par poule doit être réglementairement de 12 équipes. Une organisation serait à adapter dans ce cas, en fonction des règlements généraux.

Un point sera fait en fin de saison pour savoir quels sont les clubs qui pourraient jouer à 11 en 2023 2024.

Les clubs sont satisfaits de la présence d'arbitres dans le championnat à 11 surtout lors des matchs en Charente Maritime, il en manque parfois en Charente (Mr Claude FORT souligne la difficulté à cause du manque d'arbitres). Les arbitres sont généralement très satisfaits de la manière dont se passe les matchs féminins.

Mr BALAGEAS intervient pour signaler que par contre, ceux-ci n'ont pas toujours les informations sur les règlements. Il faudra vérifier leur présence sur les sites des districts. Une réunion devra être mise en place pour travailler sur ces règlements, pour la saison 2023 2024, de manière à être prêt dès le début des championnats.

Les clubs souhaiteraient un début de championnat vers le 15 septembre 2023. De même les clubs souhaiteraient le retour des ENTENTES en Régionale 2.

Les représentants des 2 commissions FOOTBALL FEMININ du 16 et 17, se félicitent des échanges constructifs avec les clubs présents et les remercient.

Une réunion sera organisée en fin de saison, pour faire un bilan complet, et préparer la saison 2023 2024.

Les commissions remercient Mr Sam RENAUD, Président de UA COGNAC pour son accueil.

Un pot de l'amitié, et un encas ont terminé cette matinée très constructive pour le développement du FOOTBALL FEMININ sénières.

ERIC CORNIER
PRESIDENT COMMISSION FOOTBALL FEMININ 17